AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (19)ItemJean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 11 octobre 1878

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 11 octobre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation1 p. (363r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 11 octobre 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49732

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>11 octobre 1878</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Sébline, Charles (1846-1917)</u>
Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméGodin envoie au préfet le procès-verbal de la constitution définitive du bureau de la délégation cantonale et le tableau de répartition des communes entre les délégués.

Notes

- Destinataire : Charles Sébline est préfet de l'Aisne du 18 décembre 1877 au 8 octobre 1885.
- La délégation cantonale est un organe d'inspection de l'instruction primaire constitué par la loi du 15 mars 1850 sur l'instruction primaire et secondaire (titre III, chapitre IV) (voir en ligne : https://www.education.gouv.fr/loi-relative-l-enseignement-du-15-mars-1850-3 800, consulté le 16 mai 2023).

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

Éducation

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024